



Marigot, 20 février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

PERMANENCES DELEGATION- CADRE DE VIE
La COM à la rencontre du public dans les quartiers

Vous souhaitez des renseignements sur les règles de construction, sur la régularisation des parcelles situées sur les 50 pas géométriques ?

La collectivité de Saint-Martin met en place des permanences individuelles pour vous renseigner et vous accompagner. Merci de venir muni du numéro de votre parcelle et des documents se rapportant à votre dossier.

Quartier d'Orléans – Bureau du Conseil de quartier n°1, (Maison de quartier, rue des deux frères)

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 : Lundi 10 février 2020

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 : Mercredi 12 février 2020

Quartier de Marigot – Bureau du Conseil de quartier n°3 (ancienne école Evelynna Halley, rue de Hollande)

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 : Lundi 17 février 2020

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 : Mardi 18 février 2020

Quartier de Sandy -Ground – Bureau du Conseil de quartier n°4 (ancienne école maternelle, 79 rue Principale)

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 : Lundi 02 mars 2020

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 : Mardi 03 mars 2020

Quartier de Grand Case – Salle de l'école Elie GIBS (rue des écoles – Shanty town)

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 : Mercredi 04 mars 2020

De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 : Mercredi 11 mars 2020

Le public est attendu nombreux.